

Débat mouvant sur la migration

CONFRONTE TON OPINION À CELLE DES AUTRES !

Update juli 2024



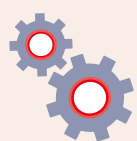
OBJECTIF

Sur base de faits objectifs et de chiffres, les élèves développent une opinion nuancée sur des questions controversées liées à la migration.



PUBLIC CIBLE

3ème degré de l'enseignement secondaire



MÉTHODE

En réponse à des affirmations volontairement polémiques, les élèves doivent se positionner physiquement dans le local selon qu'ils soient « d'accord » (un côté du local) ou « pas d'accord » (autre côté du local) avec celles-ci. Ils peuvent ensuite en débattre et avancer leurs arguments.



DURÉE

Environ 10 minutes par affirmation



MATÉRIEL

- Les affirmations ci-dessous
- Un local spacieux

DÉROULEMENT

- L'enseignant sélectionne les affirmations qu'il trouve intéressantes pour sa classe. Conseil : les affirmations concernent tantôt les migrants en général et tantôt les réfugiés en particulier. Assurez-vous que les élèves sont familiarisés avec la différence entre ces termes (voir la fiche 1).
- L'activité débute par le rappel de quelques règles destinées à mener à bien le débat (voir point conseil ci-dessous).
- L'enseignant explique aux élèves qu'ils doivent se positionner physiquement dans le local selon qu'ils soient « d'accord » (un côté du local) ou « pas d'accord » (autre côté du local) avec diverses affirmations. Plus leur opinion est tranchée, plus ils se placeront près d'une extrémité du local, et inversement, plus elle est nuancée, plus ils se rapprocheront du centre. L'essentiel est que les élèves sachent expliquer pourquoi ils se placent à tel ou tel endroit.
- L'enseignant lit une première affirmation et laisse aux élèves le temps d'y réfléchir et de se positionner.
- Il invite ensuite plusieurs élèves à expliciter leur avis. Les autres sont libres de réagir s'ils ne sont pas d'accord, s'ils veulent ajouter quelque chose, ou s'ils souhaitent changer de place. L'enseignant veille à ce que la « majorité silencieuse » (les élèves qui s'expriment moins ou qui ont des opinions moins tranchées) puissent également avoir la parole.
- L'enseignant structure et guide activement la conversation, et, lorsque nécessaire, réagit avec des informations correctes. Il met fin au débat lorsqu'il juge que suffisamment d'arguments ont été avancés, et passe ensuite à une autre affirmation.



Mettez-vous d'accord avec vos élèves sur quelques règles de base afin que la discussion se déroule bien. Voici quelques exemples :

CONSEIL

- Je participe activement.
- Je suis libre de partager mon histoire ou de la garder pour moi.
- Je parle en mon nom, pas au nom des autres.
- Je laisse les autres s'exprimer.
- J'écoute les autres lorsqu'ils ont la parole.
- Je respecte les opinions différentes de la mienne.
- Je ne rapporte pas ce que d'autres confient lors du débat.

UN APERÇU DES AFFIRMATIONS

1. « Les demandeurs d'asile coûtent cher à notre pays ».....3
2. « La plupart des réfugiés viennent en Europe »4
3. « Les migrants feraient mieux de rester chez eux afin de travailler au développement de leur pays »5
4. « Les migrants et les réfugiés sont souvent des terroristes qui viennent chez nous pour commettre des attentats »6
5. « Si on envoie plus d'argent aux pays en développement, les gens là-bas ressentiront moins le besoin de partir ».....7
6. « Il ne faut pas que les réfugiés se sentent trop bien ici, sinon d'autres viendront »8
7. « La plupart des migrants qui viennent chez nous sont des hommes d'origine africaine ».....9
8. « Il y a de plus en plus de migrants et de réfugiés » 10





1. « LES DEMANDEURS D'ASILE¹ COÛTENT CHER À NOTRE PAYS »

- Une fois que les demandeurs d'asile reçoivent une protection internationale et commencent à travailler, ils contribuent à notre économie.
- Les nouveaux arrivants sont des consommateurs qui stimulent le marché de l'offre et de la demande.
- Les nouveaux arrivants peuvent solutionner le problème du vieillissement de la population et sont les bienvenus dans les secteurs en pénurie.



Il est vrai que les demandeurs de protection internationale (anciennement demandeurs d'asile) coûtent de l'argent à l'État. Pendant la durée de leur procédure, ils ont « **droit à l'accueil** » (qui comprend hébergement, repas, installations sanitaires, vêtements et accompagnement). Ils sont hébergés dans des centres d'accueil (c'est ce que prévoit la directive Accueil de l'Union Européenne) et reçoivent un peu d'argent de poche (environ 9 euros par semaine).

Cependant, une fois qu'ils **obtiennent une protection** internationale et sont autorisés à rester en Belgique, ils doivent **trouver un logement et chercher du travail**. A partir du moment où ils trouvent du travail, ils participent donc à notre économie et contribuent aux caisses de l'Etat comme n'importe quel contribuable². Ils consomment également comme tout le monde, stimulant ainsi la demande, ce qui crée à son tour de l'emploi. Les nouveaux-arrivants doivent toutefois souvent surmonter de nombreux obstacles pour pouvoir participer au marché du travail. Malgré cela, plusieurs recherches démontrent que la migration a, de manière générale, une **incidence positive sur la croissance économique et la productivité** dans les pays avec une économie avancée³. Le FMI⁴ a établi qu'à court et moyen terme, les réfugiés entraînent une croissance économique modérée (ce qui permet de supposer une croissance économique significative à plus long terme, lorsque les réfugiés sont mieux installés et professionnellement intégrés). Les nouveaux-arrivants peuvent stimuler l'activité économique entre leur pays d'origine et leur pays d'arrivée en tirant parti de leurs relations dans le pays d'origine, et ils peuvent ainsi amener une offre de biens et de services plus diversifiés dans le pays d'accueil. Enfin, ils apportent une contribution indispensable à des secteurs économiques essentiels et en pénurie, tels que les soins de santé, les services d'aide aux personnes, la construction...

Conclusion: nous avons donc tout intérêt à accueillir les réfugiés comme des concitoyens à part entière et faciliter leur accès à un logement et un emploi.

1 Nouvelle terminologie en vigueur depuis le 22 mars 2018. On parle désormais de « demandeurs de protection internationale ». Nous avons ici choisi d'utiliser l'ancien terme afin que l'affirmation parle davantage aux élèves.

2 Et s'ils n'ont pas de travail, que se passe-t-il ? L'accès au marché du travail prend souvent du temps, notamment parce que de nombreux emplois exigent une bonne maîtrise du français. Comme les Belges, les réfugiés peuvent bénéficier d'un revenu d'intégration (CPAS) sous certaines conditions. Cela leur permet de subvenir à leurs besoins de base (par exemple, se loger) tout en suivant des cours de français ou une formation professionnelle par exemple.

3 <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2020/06/19/blog-weo-chapter4-migration-to-advanced-economies-can-raise-growth>

4 <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2016/sdn1602.pdf>



2. « LA PLUPART DES RÉFUGIÉS VIENNENT EN EUROPE »

- La plupart des réfugié-e-s trouvent refuge au sein de leur propre pays ou région. Prendre la route coûte cher et peut être long et dangereux, et de nombreuses personnes en exil préfèrent rester à proximité de leur pays d'origine pour pouvoir y retourner dès que la situation le permet.
- Plus de trois quarts de tous les réfugiés sont accueillis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.



Fin 2022, 108 millions de personnes étaient réfugiées dans le monde. 70% d'entre elles sont réfugiées dans des **pays limitrophes** de leur pays d'origine. Seule une minorité d'entre elles vient jusqu'en Europe, contrairement aux idées reçues. Prendre la route est coûteux, long et dangereux, et de nombreux réfugiés n'ont pas envie de partir si loin, espérant retourner dans leur pays dès que la situation le permet. Malheureusement, les conflits durent souvent des années. Certains réfugiés peuvent rentrer chez eux après des mois, des années, voire des décennies - et d'autres pas du tout.

La **majorité** des réfugiés sont accueillies dans des **pays à revenu faible ou intermédiaire** (84 % en 2021, 76 % en 2022)⁵. Les "pays les moins avancés" (Bangladesh, Soudan, Ouganda...) accueillent une part disproportionnée des réfugiés, tant par rapport à leur population que par rapport à leurs ressources. Malgré qu'ils représentent 9 % de la population mondiale et seulement 0,5 % du PIB mondial, ils accueillent 16 % des réfugiés du monde. **Les pays à revenu élevé**, qui représentent la majeure partie de la richesse mondiale (61 % du PIB mondial), accueillait fin 2022 **un quart** (24 %) de l'ensemble des réfugiés. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à 2021, année où ils n'accueillaient qu'**un sixième** (16 %) de tous les réfugiés, augmentation qui s'explique par le grand nombre de réfugiés ukrainiens accueillis dans les pays européens.

Nombreux sont ceux qui croient que l'Europe attire tous les réfugiés du monde. Relayées par les médias, des images de réfugiés aux frontières de l'Union ont faussé notre image du phénomène migratoire. La réalité est pourtant toute autre. Sans minimiser les efforts de l'Europe en matière d'accueil (notamment des réfugiés ukrainiens), il s'agit de reconnaître que les pays à faible revenu accueillent beaucoup plus de réfugiés en rapport à leur richesse et à leur population.

Idée: Effectuez le Jeu des chaises (fiche 2) avec vos élèves pour les faire réfléchir à la répartition des réfugiés dans le monde. Cette fiche contient des chiffres détaillés des réfugiés accueillis dans chaque région du monde.



3. «LES MIGRANTS FERAIENT MIEUX DE RESTER CHEZ EUX AFIN DE TRAVAILLER AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR PAYS »

- Les migrants contribuent au développement de leur pays d'origine depuis leur pays d'accueil.
- La migration permet la circulation d'idées, de normes et de pratiques dans divers domaines.
- Les migrants envoient des fonds vers leur pays d'origine et investissent de cette manière dans divers secteurs qui contribuent au développement de ce dernier. C'est ce qu'on appelle les remises migratoires.



Lors de discussions sur la migration, on entend souvent parler de « **fuite des cerveaux** ». Ce terme souligne l'apport que représente l'arrivée de personnes qualifiées dans un pays d'accueil et la perte que celle-ci représente pour leur pays d'origine. Un argument contre la migration alors souvent avancé est que les personnes qui quittent leur pays sont souvent les plus talentueuses et que cela réduit les chances de celui-ci de mieux se développer. Ce que les gens oublient toutefois, c'est que ces personnes **contribuent** au développement de leur pays d'origine **depuis leur pays d'accueil**.

Cela se produit de différentes manières. D'une part, la migration permet une **circulation et enrichissement mutuel** en termes d'idées, de valeurs, de normes et des bonnes pratiques, et ce dans bien des domaines : Education, sécurité sociale, politique, culture, etc.

D'autre part, les migrants envoient ce que l'on appelle des "remises" ou "remitances" à leur entourage resté dans le pays d'origine. Ces transferts d'argent peuvent servir à financer l'éducation des membres de la famille ou dans d'autres domaines susceptibles de contribuer au développement du pays d'origine. La banque mondiale a souligné qu'en 2022, près de 592 milliards de dollars avaient ainsi été envoyés vers des pays à revenu faible ou intermédiaire. C'est trois fois plus que le budget mondial consacré à la coopération au développement. Dans certains pays, les remises constituent un important moteur de développement.

Dans les pays à faible revenu, ce sont généralement les personnes les plus instruites qui ont tendance à migrer, par exemple lorsqu'elles ne trouvent **pas de travail convenable**. Il peut être très frustrant de ne pas trouver de débouché pour ses compétences : il n'est donc pas illogique que les gens cherchent alors un avenir dans un autre pays où ils peuvent mettre à profit leurs connaissances et compétences.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce rapport](#)⁶ de Caritas.

6 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938

4. « LES MIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS SONT SOUVENT DES TERRORISTES
 QUI VIENNENT CHEZ NOUS POUR COMMETTRE DES ATTENTATS »

- Les réfugiés sont eux-mêmes des personnes qui fuient la violence.
- La plupart des personnes qui commettent des attentats terroristes en Europe sont nés et se sont radicalisés ici.
- Les attaques commises par des musulmans sont plus médiatisées que les autres, cela influence notre perception.



Bien qu'il soit théoriquement possible que des gens ayant de mauvaises intentions se fraient un chemin vers l'Europe parmi les réfugiés, nous ne devons pas céder à ce genre d'amalgames. Il est important de réaliser que les personnes qui déposent une demande de protection internationale chez nous **fuient justement les attaques et la terreur**.

Il importe également de souligner que la plupart des auteurs d'attentats terroristes en Europe **sont nés et se sont radicalisés ici**. La radicalisation semble donc plutôt découler (notamment) du sentiment de ne pas faire partie intégrante de la société. D'où l'importance de travailler à rendre notre société plus inclusive et égalitaire.

Il est également important de garder à l'esprit le fait que les attentats terroristes commis par des musulmans retiennent davantage l'attention des médias que les autres. *Une étude américaine*⁷ a même démontré que **les attentats islamistes reçoivent 35% d'attention médiatique en plus** que les autres types d'attentats. Bien qu'il s'agisse d'une étude américaine et que le contexte de la région diffère du nôtre, il est probable qu'un déséquilibre existe également dans nos pays européens. Cela peut nous pousser à surestimer le risque d'attentats islamistes.

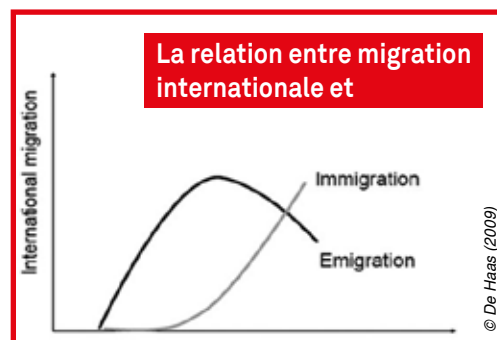
7 <https://www.start.umd.edu/gtd/downloads/Codebook.pdf>

5. « SI ON ENVOIE PLUS D'ARGENT AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LES GENS LÀ-BAS RESENTIRONT MOINS LE BESOIN DE PARTIR »

- Lorsque les pays pauvres se développent et deviennent plus riches, la migration augmente à court et moyen termes, c'est le « paradoxe de la migration ».
- Sur du plus long terme, si le pays atteint un niveau de revenu plus élevé, la migration diminue à nouveau.
- Nous ne faisons pas de coopération au développement sur base de nos propres intérêts mais par solidarité. L'objectif est de collaborer avec des partenaires locaux pour réduire la pauvreté, la faim et les inégalités et d'améliorer le niveau de santé, d'éducation et de bien-être.



La migration et le développement sont deux phénomènes étroitement liés. Pourtant, croire qu'un pays pauvre qui se développe voit sa migration diminuer est une erreur commune. Des recherches ont démontré que lorsque les **pays se développent** et offrent **davantage de ressources et de perspectives d'avenir** à leurs ressortissants, **la migration augmente**. C'est ce qu'on appelle « le paradoxe de la migration ». Citons à titre d'exemple l'Inde, le Mexique, les Philippines, l'Indonésie, le Maroc et la Turquie, des pays à revenu intermédiaire d'où proviennent de nombreux migrants. Les personnes très pauvres n'ont en principe pas les moyens de financer un voyage coûteux, mais si leurs ressources deviennent plus importantes, la migration augmentera. C'est en tout cas ce que l'on constate à court et moyen termes. Sur du plus long terme, si le pays atteint un niveau de revenu plus élevé, la migration diminuera à nouveau. Cet effet est illustré par le graphique ci-dessus.



En réalité, l'augmentation de la migration dépend davantage du niveau de revenu des pays. On peut distinguer trois types de pays :

- Les pays à faible revenu : la migration coûte cher. Les restrictions financières constituent donc un obstacle à la migration dans les pays très pauvres. Pour ces derniers, plus de développement signifie plus de revenus et donc davantage de migration.
- Les pays à revenu intermédiaire : les résidents de ces pays ont davantage les moyens de financer un éventuel départ. Souvent, ce sont ceux qui ont un niveau d'éducation plus élevé qui font le choix de partir. L'émigration exige des connaissances, des contacts et des moyens financiers.
- Les pays à revenu élevé : le développement a un effet négatif sur la migration, car les perspectives à l'étranger deviennent relativement moins attrayantes que celles au sein de ces pays.

Faut-il dès lors que nous revoyions notre politique de coopération au développement ? Non, bien entendu. Nous ne faisons pas de coopération au développement sur base de nos propres intérêts – par exemple dans le but de limiter les migrations – mais par solidarité. L'opportunisme ne devrait jamais être une raison de faire de la coopération au développement. Pourquoi en faire dans ce cas ? Pour réduire durablement la pauvreté, la faim et les inégalités dans le monde et améliorer le niveau de santé, d'éducation et de bien-être de tous. Les Objectifs de développement durable de l'**ONU**⁸ sont une bonne ligne directrice en la matière.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce dossier](#)⁹.

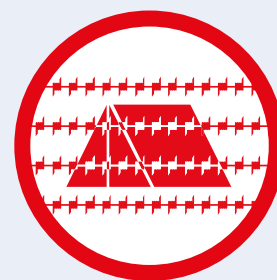
⁸ <https://www.sdgs.be/fr/sdgs>

⁹ <https://www.icmc.net/resource/10-myths-on-migration-and-development/>



6. « IL NE FAUT PAS QUE LES RÉFUGIÉS SE SENTENT TROP BIEN ICI, SINON D'AUTRES VIENDRONT »

- Il n'y a pas lien de causalité prouvé entre la générosité du système d'accueil ou de protection sociale d'un pays et le nombre d'arrivées de demandeurs de protection internationale dans ce même pays.
- Les itinéraires migratoires sont davantage influencés par des variables telles que les perspectives d'emploi, l'accessibilité géographique, les connaissances linguistiques et les réseaux sociaux des migrants.
- Les migrants n'ont pas la capacité de comparer les systèmes d'accueil et de protection sociale des pays dans lesquels ils envisagent de se rendre. La plupart du temps, ils ne sont pas même correctement informés de leurs droits.
- L'adoption de politiques migratoires restrictives ne réduit pas la migration et peut même engendrer un effet contraire.



C'est ce que l'on appelle **la théorie de l'appel d'air**. Selon cette théorie, les flux migratoires varient en fonction de l'attractivité des systèmes d'accueil et de protection sociale des pays de destination. Plus ceux-ci sont perçus comme « généreux » par les migrants, plus ces derniers arriveront en grand nombre. Certains décideurs politiques justifient l'adoption de **mesures migratoires restrictives** sur base de cette hypothèse.

Or, les études sur le sujet tendent à démontrer que celle-ci est fautive et qu'il n'existe **aucun lien de causalité** entre la générosité du système d'accueil ou de protection sociale d'un pays et le nombre d'arrivées de demandeurs de protection internationale dans ce même pays (Giulietti et Wahba 2012). Rien ne prouve que les pays dotés d'une bonne sécurité sociale attirent davantage de migrants. Par exemple, le Royaume-Uni, qui dispose d'une sécurité sociale plus réduite que la plupart des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, attire tout de même de nombreux migrants. La migration est un processus complexe déterminé par de nombreux facteurs. Des études ont démontré que les itinéraires migratoires étaient davantage influencés par des variables telles que les **perspectives d'emploi, l'accessibilité géographique, les connaissances linguistiques et les réseaux sociaux** des migrants.

De plus, il est faux de présumer que les migrants ont la capacité de comparer les systèmes d'accueil et de protection sociale des différents pays pour choisir le plus confortable d'entre eux. La plupart d'entre eux ne connaissent même pas leurs droits. Souvent, **l'information** à laquelle ils ont accès est limitée à ce qu'ils entendent dire au sein de leur réseau ou à ce que leur disent les passeurs (qui cherchent à s'enrichir personnellement).

Par ailleurs, il a été démontré que l'adoption de **politiques migratoires restrictives ne réduit pas la migration** et pouvait même engendrer un effet contraire à celui escompté. Lorsque des politiques plus strictes sont adoptées, les nouveaux arrivants choisissent souvent de prolonger leur séjour dans le pays d'arrivée par peur de ne jamais pouvoir revenir. Ce type de politiques pousse également les migrants à emprunter des routes migratoires dangereuses.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce rapport](#)¹⁰ de Caritas.

10 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938



7. « LA PLUPART DES MIGRANTS QUI VIENNENT CHEZ NOUS SONT DES HOMMES D'ORIGINE AFRICAINE »

- Plus de la moitié des migrants résidants en Belgique sont d'origine européenne.
- Un peu plus de la moitié des migrants résidant en Belgique sont des femmes.



Bien qu'elle soit assez répandue, cette idée reçue s'avère doublement fausse.

Un peu plus de la moitié (51%) de la population migrante en Belgique sont des femmes¹¹. La proportion de femmes parmi la population migrante **varie** cependant **selon le pays d'origine** : Tandis que la migration en provenance des nouveaux États membres de l'UE est plus masculine, la migration en provenance d'autres régions (Asie de l'Est et Amérique latine) est plus féminine¹².

Pourquoi avons-nous dès lors l'**impression** que les hommes sont plus nombreux à migrer ?

Premièrement, parce que l'opinion publique a **tendance à comparer les flux migratoires** d'aujourd'hui à ceux qui ont amené des milliers d'hommes originaires du bassin méditerranéen à venir travailler dans nos industries houillère et sidérurgique au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Ensuite, parce que certains groupes de migrants reçoivent **davantage d'attention médiatique** que d'autres. C'est typiquement le cas des **migrants en situation irrégulière** ou des **demandeurs de protection internationale**. Ces hommes partent souvent seuls sur la route dangereuse de l'exil et ne font venir leur famille que dans un second temps, de manière régulière.

En termes de nationalité, on constate en 2020 que **63% des migrants** en Belgique proviennent d'un **pays de l'UE** et 6% d'un pays européen hors-UE. Viennent seulement ensuite les migrants d'origine africaine (14%), asiatique (12%), sud-américaine (3%), nord-américaine (2%) et océanienne (1%)¹³.

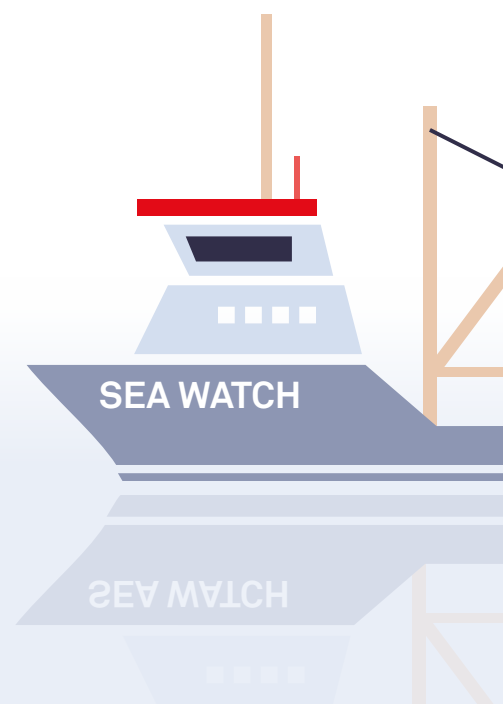
Plus d'informations à ce sujet dans [ce rapport](#)¹⁴ de Caritas.

¹¹ https://www.migrationdataportal.org/international-data?i=stock_abs_&t=2020&cm49=56

¹² Myria (2022). Population et mouvements https://www.myria.be/files/MYRIA_2022_Population_et_mouvements.pdf

¹³ Myria (2022). Population et mouvements https://www.myria.be/files/MYRIA_2022_Population_et_mouvements.pdf

¹⁴ https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938





8. « IL Y A DE PLUS EN PLUS DE MIGRANTS ET DE RÉFUGIÉS »

- Le nombre de migrants dans le monde augmente mais, par rapport à l'augmentation de la population mondiale, cette augmentation est modérée.
- Le nombre de réfugiés dans le monde augmente mais la proportion de réfugiés dans la population mondiale fluctue beaucoup selon les années.
- Cette affirmation est particulièrement délicate et il convient de rester prudent dans l'interprétation des données disponibles.



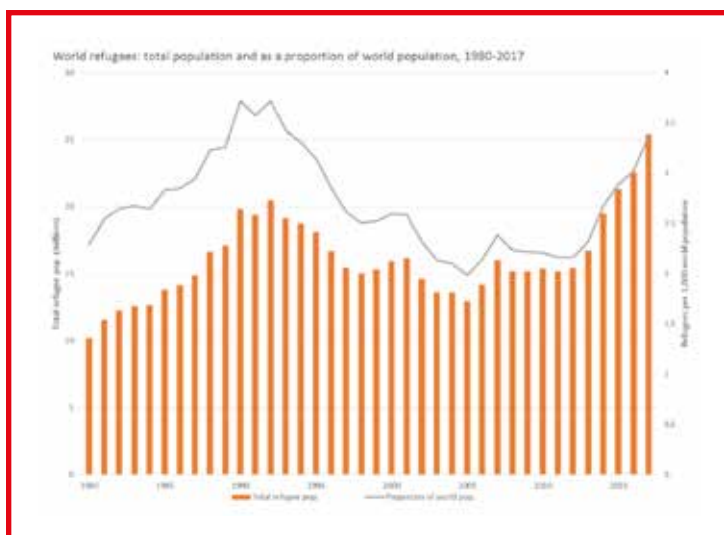
Si l'on s'attarde sur l'évolution du nombre de migrants dans le monde, on s'aperçoit que celui-ci est passé de 152 millions en 1990 à 281 millions en 2020¹⁵. Cela équivaut à environ 100 millions de migrants de plus sur près de 30 ans. Les gens migrent-ils donc vraiment plus qu'avant ? Pas vraiment. Il ne faut pas oublier que la population mondiale augmente elle aussi. En 1990, nous étions 5,3 milliards d'individus sur terre, contre près de 8 milliards en 2020. Ainsi, si l'on tient compte de l'évolution de la population mondiale, on observe que la proportion de migrants dans le monde **a légèrement augmenté ces trente dernières années : de 2,9% à 3,6%**. Globalement, les gens ne migrent donc pas beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a trente ans, et ce, malgré le contexte actuel de mondialisation. Par ailleurs, cette tendance se confirme quand bien même on remonte plus en arrière encore. **En 1960**, la proportion de migrants dans la population mondiale était de **3,1%**.

Et qu'en est-il des réfugiés? (nous parlons ici plus spécifiquement des personnes qui ont obtenu un statut de protection internationale, et non plus des migrants en général. Vous trouverez ici¹⁶ des chiffres sur les personnes déplacées de force dans le monde, ce compris les déplacés internes). Sont-ils plus nombreux qu'avant ? En 1992, ils étaient près de 20,5 millions à travers le monde, contre 35,2 millions fin 2022. S'il l'on tient compte de l'augmentation de la population mondiale, on constate que la proportion de réfugié **a modérément augmenté: de 0,37 % à 0,44%** de la population mondiale entre 1992 et 2022 par exemple. A noter que le nombre de réfugiés était **particulièrement élevé à la fin de l'année 2022** en raison du grand nombre de réfugiés Ukrainiens notamment.

Il est aussi important de noter que la population de réfugiés fluctue énormément au fil des années. Le nombre de réfugiés a par exemple chuté entre 1990 et 2005 avant de doubler, alors que la population mondiale n'a augmenté que de 15% sur la même période. Ces fluctuations peuvent être dues à des conflits, à des phénomènes naturels ou à la situation politique dans des pays spécifiques.

15 IOM. World Migration Report 2022. <https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2022-interactive/>

16 <https://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>



Il est donc vrai qu'il y a plus de réfugiés et de migrants qu'auparavant. En effet, leur nombre n'a jamais été aussi élevé. Mais si l'on tient compte de la croissance de la population mondiale, on constate que ces chiffres sont relatifs.

Plus d'informations sur le sujet dans [cet article](#)¹⁷ et sur [cette page](#)¹⁸ de l'UNHCR ainsi que sur [cette page](#)¹⁹ de la Banque Mondiale.

Et en Belgique ? Dans notre pays également, le nombre de demandes de protection internationale **fluctue** énormément. Ainsi, **en 2015**, le CGRA (Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides) a enregistré un **pic important** de premières demandes de protection internationale – 39 064 précisément – avant que ce chiffre ne retombe à 14 670 demandes l'année suivante, entre autres à cause de l'adoption de mesures migratoires restrictives de la part de l'Union Européenne. Les gens n'ont donc pas moins fui. Ils ont simplement été stoppés dans des pays situés aux frontières extérieures de l'Union européenne.

Il est intéressant de noter que par le passé, et plus précisément vers la **fin des années 90**, les demandes de protection internationale avaient déjà drastiquement augmenté, atteignant un **nombre plus important** que celui de 2015. Cela confirme que les dites "crise des réfugiés" n'en sont pas forcément.



© Myria (2021), La migration en chiffres et en droits, Protection internationale

En **2021-22**, le nombre de demandes de protection internationale a **à nouveau augmenté**. Bien que le nombre annuel soit inférieur qu'en 2015-2016, nous ne parvenons pas à fournir un abri à tous les demandeurs et nombre d'entre eux doivent dormir dans la rue.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce dossier](#)²⁰ de Myria.

Envie d'aller plus loin ? Retrouvez davantage d'informations sur les différents sujets dans [ce dossier](#)²¹ de Caritas Europa et dans [ce rapport](#)²² de Caritas International Belgique.



17 <https://www.unhcr.org/blogs/statistics-refugee-numbers-highest-ever/>

18 <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>

19 https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SM.POPTOTL?most_recent_value_desc=false

20 https://www.myria.be/files/2021_Protection_internationale.pdf

21 <https://www.icmc.net/resource/10-myths-on-migration-and-development/>

22 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938